



# Saint Thomas de Côtac

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE  
2025**



N° 1 - 2025  
BULLETIN MUNICIPAL  
Mairie de Saint Thomas  
2, place des anciens combattants  
17150 Saint Thomas de Côtac  
Tél : 05 46 86 03 40 Fax : 05 46 70 68 40  
E-mail : [mairie@saintthomasdeconac.fr](mailto:mairie@saintthomasdeconac.fr)  
<http://www.saint-thomas-de-conac.fr/>



## Le Mot du maire

Cher(e)s Toutes et Tous,  
2024 s'éteint laissant par la porte ouverte, entrevoir la montagne d'enjeux qui nous attend !  
« Le bonheur ne se trouve pas au sommet de la montagne, (disait Confucius), mais dans la façon de la gravir. ».

Si cette ascension peut paraître incertaine voire difficile, c'est par l'entraide et dans la solidarité que sa réalisation devient possible.

Avec votre Conseil Municipal, nous nous sommes employés à faire avancer nos différents projets ; certains voient enfin le jour et nous permettront d'améliorer le confort et les services rendus.

Chaque projet nécessite d'en trouver le financement, de rechercher des subventions qui dans le contexte tant départemental, régional que national deviennent de plus en plus contraints nécessitant de définir des priorités.

A celles-ci viennent s'ajouter les imprévus qui nécessitent des interventions urgentes de protection de certains bâtis communaux... Notre patrimoine nous tient à cœur, l'église, la salle des fêtes méritent toute notre attention et engagements à les préserver !

Durant l'année écoulée, nous avons ensemble partagé des moments forts, grâce aux commerçants et les différentes associations qui font vivre et vibrer notre village ; merci à tous et tout particulièrement au Comité des Fêtes qui coordonne ces festivités et celles à venir !

Ces réussites montrent combien vous y avez répondu en vous impliquant tant dans la préparation logistique, que par votre participation.

Je souhaite, que cette nouvelle année, nous permette de renforcer ces temps de citoyenneté partagée, renforce la solidarité et l'entraide et ainsi promouvoir le bien vivre ensemble !

Une liane a toujours besoin d'un arbre pour s'élever !

Avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal, nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux de santé, de joie et de bonheur partagé pour 2025!

M le Maire  
Hughes SCIARD



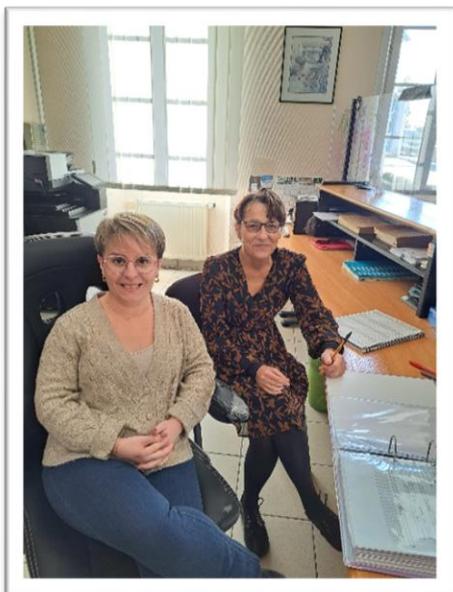
## Vœux 2025

M le Maire et son conseil municipal seront heureux de vous accueillir le dimanche 12 janvier 2025 à 10h00 à la salle des fêtes pour partager un moment de convivialité et d'échange autour du verre de l'amitié à l'occasion de la nouvelle année.

Nous profiterons de ce moment pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants.

**Bonnes fêtes de fin d'année à vous et vos proches.**

## Organisation de la mairie :



Toujours souriantes, accueillantes et disponibles Marine et Marielle sont à votre écoute pour répondre à vos sollicitations.



**Marine JEANNOT** présente de 8h15 à 12h15, vous reçoit, gère l'État Civil et assure le suivi des dossiers administratifs notamment d'urbanisme.

Elle est responsable de la communication :

- Intramuros
- La refonte du site Internet communal
- Téléalerte

**Marielle ROBERT** met ses compétences au service du suivi administratif et de gestion communale :

- Suivi des projets et appels d'offres
- Gestion du personnel et des paies
- Conformité aux textes juridiques et législatifs
- Budget et comptabilité
- Organisation des élections et recensement



Le point poste est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15.  
Assuré par Chantal ANDRE.

**Retraits et dépôts d'espèces** sur CCP et livret du titulaire  
*(dans la limite de 350€ par période de 7 jours)*



Vente de timbres  
Ventes d'emballages  
Colissimo  
Chronopost  
Relais Colis



Point de livraison selon des sites d'achats  
Retrait des lettres et colis en instances  
Vente de cartes SIM  
Téléphonie.



## Défibrillateur



Depuis 2023 la commune a souscrit un contrat de location d'un nouveau défibrillateur. Ce contrat porte sur la maintenance et la mise à disposition du consommable. Il reste au même emplacement sous l'escalier de la salle associative, en libre accès, avec sa notice d'utilisation.

Cet appareil portatif peut être utilisé sur place ou à domicile.

Il sauvera une vie !



### Compte rendu des réunions du conseil municipal

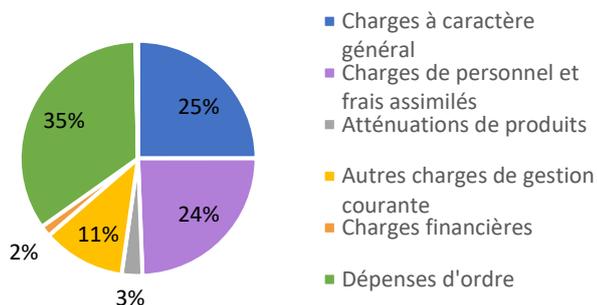
Consultation disponible en mairie et sur le site internet de la commune

<http://www.saint-thomas-de-conac.fr/>

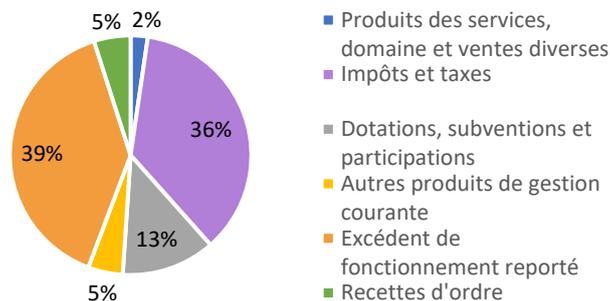
Votre commune utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la dès à présent !

## PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT

### Prévisions dépenses de fonctionnement



### Prévisions recettes de fonctionnement

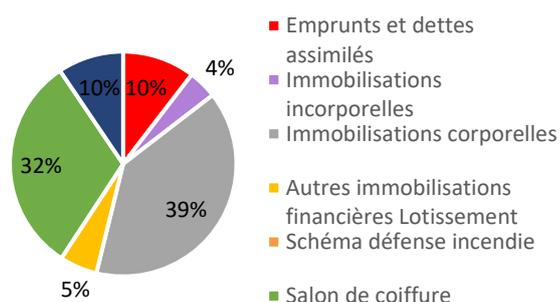


| Dépenses                                | Prévisions fonctionnement |
|---|---------------------------|
| Charges à caractère général             | 295 516,40                |
| Charges de personnel et frais assimilés | 288 500,00                |
| Atténuations de produits                | 33 500,00                 |
| Autres charges de gestion courante      | 134 290,00                |
| Charges financières                     | 18 000,00                 |
| Charges spécifiques                     | 1 000,00                  |
| Dotations provisions semi budgétaires   | 3 300,00                  |
| Dépenses d'ordre                        | 408 058,40                |
|   | <b>1 182 164,80</b>       |

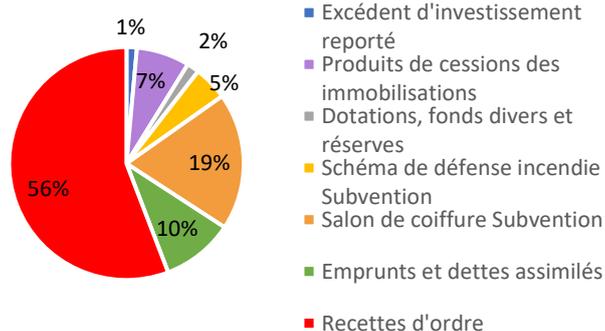
| Recettes   | Prévisions fonctionnement |
|--|---------------------------|
| Produits des services, domaine et ventes diverses  | 27 130,00                 |
| Impôts et taxes                                    | 427 000,00                |
| Dotations, subventions et participations           | 148 550,00                |
| Autres produits de gestion courante                | 54 960,00                 |
| Produits spécifiques                               | 10,00                     |
| Reprises sur amortissements, dépréciations et prov | 1 500,00                  |
| Atténuation de charge                              | 100,00                    |
| Excédent de fonctionnement reporté                 | 464 914,80                |
| Recettes d'ordre                                   | 58 000,00                 |
|  | <b>1 182 164,80</b>       |

## PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT

### Prévisions dépenses d'investissement



### Prévisions recettes d'investissement



| Dépenses                                       | Prévisions d'investissement |
|--|-----------------------------|
| Dotations, fonds divers et réserves            | 1 000,00                    |
| Emprunts et dettes assimilés                   | 72 650,00                   |
| Immobilisations incorporelles                  | 29 000,00                   |
| Immobilisations corporelles                    | 275 440,00                  |
| Autres immobilisations financières Lotissement | 37 707,40                   |
| Schéma défense incendie                        | 44 000,00                   |
| Salon de coiffure                              | 220 000,00                  |
| Dépenses d'ordre                               | 66 000,00                   |
|  | <b>745 797,40</b>           |

| Recettes                                 | Prévisions d'investissement |
|--|-----------------------------|
| Excédent d'investissement reporté        | 10 702,67                   |
| Produits de cessions des immobilisations | 54 699,00                   |
| Dotations, fonds divers et réserves      | 12 637,33                   |
| Schéma de défense incendie Subvention    | 35 200,00                   |
| Salon de coiffure Subvention             | 142 000,00                  |
| Emprunts et dettes assimilés             | 74 500,00                   |
| Recettes d'ordre                         | 416 058,40                  |
|  | <b>745 797,40</b>           |

L'entretien de nos bâtiments, voiries et espaces verts est assuré par Philippe PERAUD et Mickaël JEAN.



Ils ont renforcé leurs compétences par des formations de conduite d'engins et de travail en hauteur. Sous la direction de Floris FARFIER, nous avons amélioré leurs conditions de travail en aménageant l'atelier municipal le quel est mis sous alarme et vidéo surveillance.



# ECOLE

L'année scolaire 2023/2024 s'est achevée par un voyage de trois jours avec, au programme : équitation, musique et théâtre ; ce fut une expérience très enrichissante.

Je remercie les municipalités de St Thomas et de St Ciers pour leur participation importante au financement de ce voyage, ainsi qu'Ericka et Nathalie qui ont accepté de nous accompagner.

Cette année 2024/2025 sera également ponctuée par de nombreux projets : école du poney, voile, musique avec présentation et découverte des instruments, marché de Noël, plantation d'arbres avec les CP/CE1 de St Ciers...

Alors, même si les effectifs baissent (13 élèves : 8 CE2, 3 CM1, 2 CM2) et que l'avenir de notre école est incertain, nous profitons de tous ces moments riches en apprentissages.

A-M JOUBERT

Directrice de l'école de Saint-Thomas-de-Conac



Tous les matins dès 7h30, **Ericka COULON** accueille les écoliers du RPI St Thomas-St Ciers du Taillon, attend l'arrivée du car de ramassage scolaire pour la sécurité de tous. La garderie est assurée jusqu'à 8h30.

Vos enfants la retrouvent à l'heure du déjeuner accompagnée par **Nathalie THIRION** qui ont dressé les tables et préparé le service.

A l'heure des récréations et à l'inter journée, Nathalie veille au grain !

A partir de 16h, quand débute la garderie, elle est chargée de la surveillance jusqu'à l'arrivée du bus et des parents.

## L'association des bambins de Saint Thomailon

### Une nouvelle page pour les Bambins de Saint Thomailon

Nous remercions le comité sortant (Laure, Marie Anne et Elise) pour leur gestion et actions réalisées au cours de l'année 2023-2024. Merci également aux bénévoles qui ont permis jusqu'à présent de mener à bien les projets de la saison dernière.

Nous espérons, Cindy et moi, pouvoir apporter un nouveau souffle, une dynamique différente ainsi que de nouvelles actions.

Parmi nos objectifs : nous faire connaître de tous les parents en communiquant par des envois de courriels, distribution de flyers, une présence sur le marché de Noël de St Thomas de Conac ... Nous comptons, pour nous aider, sur des bénévoles pour réaliser les différents projets ou activités.

Côté programme : une action juste avant les vacances de Noël, un loto, une activité autour de Pâques, un moment convivial au sein de l'école en fin d'année et sans doute quelques autres surprises...

Pour résumer, notre volonté est de créer du lien entre tous les acteurs (enseignants, personnel éducatifs, parents, coopératives scolaires, les maires). La taille de nos écoles favorisent les liens d'amitié, d'entraide et de respect de l'autre (un compagnon d'école certes mais aussi un voisin). Nous souhaitons également apporter un soutien d'écoute, de logistique, moral et financier aux parents et au corps enseignant.

« **Construisons ensemble pour le bonheur de nos enfants** »



# COMITE DES FETES

Merci ! C'est un très grand merci que je vous adresse en ce début d'année.

En effet, que de doutes? Relancer un comité des fêtes n'est pas chose facile mais grâce à la dynamique de notre bureau et la motivation de ses membres nous avons pu vous proposer plusieurs événements.

Merci également aux différentes équipes qui nous ont précédées pour avoir laissé une situation financière saine et du matériel performant.

Et merci surtout à tous les volontaires qui ont monté les tivolis, été signaleurs aux courses de vélos, ont réparé et installé les décorations de Noël, ont préparé et servi les convives au cours des différents repas, etc.... Avec toujours le concours de nos élus.

Si la pluie s'est invitée pour la brocante et la fête du village, elle ne nous a pas empêchés de passer un moment ensemble et de faire de belles rencontres. Car c'est bien notre objectif de créer du lien au sein du village.

Notre première fête des vendanges a confirmé l'enthousiasme des habitants, des commerçants, des producteurs et des associations, au partage.

C'est donc avec plaisir que nous allons travailler pour cette nouvelle année avec l'expérience acquise et peut-être davantage de soleil.

## À retenir de 2024



**La brocante du lundi de Pâques** écourtée pour cause de vent violent

**La fête du village du 16 juin** a accueilli 130 convives



**Une collaboration active avec les associations culturelles de Saint Thomas et les communes avoisinantes :**



Avec le **club de vélos** pour le critérium du 8 juin

Avec l'**atelier enluminure de l'association l'Eventail,**



le prêt de cartes à jouer par les **Boutons d'Or**, les baptêmes tout terrain avec le **club de 4/4**, la représentation théâtrale par **Fêtes et culture en Saintonge**



**Les Estivales se sont arrêtées à Saint-Thomas le 24 août** pour nous régaler avec un concert gospel du groupe Sankofa clôturé par un verre de l'amitié offert par le comité des fêtes



**Le 9 novembre une Gerbaude** a réuni 125 personnes pour une soirée dansante débutée par un marché de nos viticulteurs locaux et une présentation du travail de la vigne par Vincent MORANDIERE et Pascal GUILLOTON



La soirée s'est déroulée en musique entrecoupée d'animations et l'élection de mister Vendanges.

D'ores et déjà nombreux sont ceux qui souhaitent revenir l'an prochain.



2024 s'est clos avec le **marché de Noël**.

## A vos agendas pour 2025 !

- Assemblée Générale le 31 janvier 2025 à 18h30
- Concours de belote le 22 février
- Brocante le 21 avril
- Fête du village : les 7 et 8 juin (avec la course de vélos le 7 juin)
- Randonnée semi-nocturne gourmande clôturée par une surprise le 19 juillet
- Fête des vendanges le 8 novembre
- Concours de belote le 29 novembre
- Marché de Noël le 7 décembre

**N'hésitez pas à nous rejoindre pour apporter vos idées et participer à ces activités**

## Association Foncière des Marais SAINT THOMAS - ST DIZANT



L'avenir de notre marais est inquiétant.

Une biodiversité débordante, malgré la qualité de l'eau bien dégradée par la pisciculture, la monde des oiseaux se plait bien au marais.

Il court vers un déséquilibre biologique.

En effet, bientôt trop d'aigrettes pique-boeuf, de cormorans, de cigognes, de palombes. Mais parlons du fléau le plus problématique, les ragondins qui colonisent tous nos ouvrages, les fossés et les berges de routes.

Merci à nos tireurs, mais avec tous les interdits des grands messieurs (FREDON, FDC17) on ne les régulera pas sans une action de grande ampleur. C'est possible !

Cependant, notre marais devient nature, super pour les marcheurs et les cyclistes.

Pour rappel, ces chemins n'ont pas pour vocation à soulever les nuages de poussière contrairement à ce que certains s'amuse à faire. Avec humour, les nids de poules se chargent de limiter la vitesse pour certains.

Pour le broyage des chemins, merci à l'ETA, LAMOTHE, toujours là en aout pour faire un travail remarquable sur nos chemins en herbe et bordures de fossés.

Sans cela et nos faucheuses, le marais ne serait plus visitable.



**Maceron**

Demain, on va aussi connaître l'arrivée du Baccharis, arbuste invasif à détruire absolument.

Cependant certaines espèces dont le maceron, poivre des marais, relèvera vos plats !

Malgré tout, gardons espoir, et je vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.



**Baccharis**

Le Président, COURPRON Jean-Claude

**Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux commerçants dans les locaux communaux.**



Poussez leurs portes, ils seront ravis de vous accueillir !

## **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Les animateurs de la bibliothèque sont heureux de vous rencontrer, comme chaque année, par l'intermédiaire du bulletin municipal, pour vous faire le bilan de l'année de fonctionnement de votre bibliothèque.

Si l'année 2023 avait été marquée par une augmentation des visites, donc des emprunts de livres et documents divers (829 visites pour 1221 emprunts), l'année 2024 est marquée par une stagnation voire une baisse de la fréquentation malgré le retour des enfants de l'école (178 visites depuis le mois de mars). Au premier novembre 628 personnes ont franchi la porte de la bibliothèque (enfants compris) soient 200 de moins, que les 2 mois restants ne compenseront pas. C'est donc une déception pour les bénévoles qui cherchent les raisons de cette baisse, et en même temps des solutions pour faire revenir ceux qui ne viennent plus. Que faire pour motiver de nouveaux lecteurs et faire connaître ce lieu ?

Certains ont été choqués par des rappels au règlement concernant la durée des prêts, cette durée n'étant limitée que par le souci de faire tourner les livres entre un maximum de lecteurs. Nous nous excusons de ces désagréments et nous espérons vous revoir.

Une proposition : et si chaque adhérent actuel s'engageait à convaincre une personne de son entourage à nous rejoindre ?

Peut-être pourrait-on aussi organiser des rencontres du genre ateliers lectures, présentations de livres, lectures à haute voix et pourquoi pas ateliers d'écriture ? Certains d'entre vous sont-ils disposés à intervenir dans ces animations ? N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos disponibilités.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est alimentée par les achats de livres financés par la commune (1000 € par an, environ 50 livres), par la Médiathèque départementale (1 passage par an du « Bibliobus ») et par un service de commandes par internet et livraisons tous les 15 jours, sans oublier les dons de livres (un grand merci aux donateurs). Nous avons en permanence environ 3500 livres mais aussi des CD et des DVD.

Un petit mot sur la « boîte à livres » : elle fonctionne avec des livres retirés des rayons de la bibliothèque et ceux que mettent les lecteurs. Malheureusement, elle a été parfois encombrée de livres dans un état déplorable, la faisant ressembler à une poubelle ! Nous vous demandons d'être attentifs à l'état des livres que vous mettez à disposition. Quand vous venez à la boîte à livres, n'hésitez pas à venir nous voir à la bibliothèque toute proche : vous aurez plus de choix.

Nous vous rappelons que l'adhésion est gratuite.

La bibliothèque est ouverte le mardi de 16 h 30 à 18 h 30, le jeudi et le vendredi de 10 h à 12 h.

Vous serez accueillis par Joëlle, Sylvie, Francine et Alain.

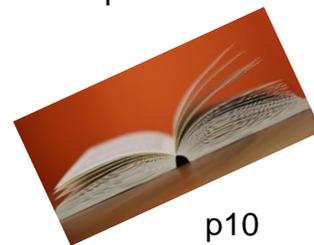
N'oublions pas que la bibliothèque est un lieu de convivialité où on se rencontre pour discuter littérature et pourquoi pas d'autres choses.

Un grand merci à la municipalité pour son soutien à la lecture pour tous.

Adresse mail : [bibliotheque.st-thomas-de-conac@orange.fr](mailto:bibliotheque.st-thomas-de-conac@orange.fr)

Page Facebook : Bibliothèque-municipale-st-thomas-de-cônac

Les bénévoles Joëlle, Sylvie, Francine et Alain vous adressent leurs meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé pour 2025.



# PETANQUE



A St Thomas pas besoin de licence ni même de carte d'adhérent pour passer un bon moment entre amis : il y a des pointeurs, tireurs avec des niveaux différents mais peu importe car les équipes sont formées à la mêlée et lorsqu'un concours est organisé, aucune publicité n'est faite car les 30-40 boulistes de ce terrain ne souhaitent pas la venue de caïds qui apprécient plus les jambons que la convivialité. Tous les joueurs ne sont pas de la commune car le bon esprit qui règne sur le terrain de pétanque a attiré des boulistes des communes environnantes.

Cette année pas de concours organisé, un seul prévu au profit du comité de jumelage mais annulé au dernier moment, cause pluie et tempête, seul le repas du soir a été servi à 75 convives.

Ce concours avait 68 inscriptions et il avait été aménagé 3 terrains supplémentaires sur le parking camping-car.

Nos concours ont la particularité d'être réservés aux habitués et mixtes, nos femmes, novices venant participer pour une convivialité assurée et le résultat en général est surprenant.

Bien sûr ne pas oublier le repas de fin d'année à Vitrezay avec 59 convives ou il ne manquait que quelques joueurs pour des raisons valables (ou pas !!).

A cette occasion Mr le maire et sa 1<sup>er</sup> adjointe n'ont pas hésité à se joindre à nous à table et aussi nous encourager pour le plus de vie que l'on apporte au village: un va chercher son pain, un autre récupérer son colis à l'épicerie relais, un autre s'absente pour aller se faire couper les cheveux avant de regagner sa commune – souvent des camping caristes viennent se joindre à nous et repassent quelques années plus tard spécialement 1 mardi ou jeudi pour un après-midi boules.

Les journées chaudes et ensoleillées (assez rare cette année) ; les muriers platanes plantés il y a 3 ans, nous permettent de jouer confortablement à l'ombre.

Bien sûr nous recrutons de jeunes retraités capables de s'investir dans la bonne humeur et la convivialité (sinon s'abstenir).

Merci à tous les bénévoles qui prennent leur tour de buvette et participent à l'entretien du terrain et ses abords.

Merci à tous les joueurs en général pour leur comportement sur le terrain tout au long de l'année et à ceux qui n'ont pas peur de dire qu'ils ont 1 ans de plus !! et de fêter ça.

Bonnes Fêtes à tous et meilleurs vœux pour 2025.

René LATASTE

---

## LES AINES RURAUX, LES BOUTONS D'OR

Au seuil de la nouvelle année, tous les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur.

Dans l'année écoulée, nous avons eu le plaisir de nous retrouver à différentes occasions et de partager lors de la balade sur la Charente qui s'est terminée par un repas au Moulin de la Bene à Chaniers.

Pour 2025, nous nous retrouverons tous les deuxièmes mercredis du mois pour la belote et le loto, et autour d'un goûter.

Quelques dates à retenir :

- 08/01 14h assemblée générale avec la galette
- 09/02 14h concours de belote
- 27/04 14h concours de belote
- 16/05 sortie au Château d'Oléron (petit train)
- 17/06 marche (Pons) suivi d'un repas
- 05/10 14h concours de belote
- 19/10 repas dansant
- 16/11 grand loto
- 10/12 repas de Noël



Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres dans notre association. Ils seront les bienvenus.

## COMITE DE JUMELAGE



L'année 2024 se termine, à l'horizon se dessine la nouvelle année 2025. A cette occasion, tous les membres de l'association vous souhaitent leurs meilleurs vœux, de bonheur et de santé.

### Voici les activités prévues pour 2025

- 15/02 soirée choucroute animée par Mr Beaulieu
- 15/03 soirée couscous animée par Cezanela
- Concours de pétanque, date à définir en espérant que le temps soit plus clément que l'année passée. Comme traditionnellement un repas viendra clore cette journée.

Nous remercions sincèrement nos bénévoles qui œuvrent pour le bon fonctionnement de nos activités.



---

## CLUB 4X4 SAINT THOMAS

Bonjour à toutes et à tous. 2024 se termine, et laissera derrière elle de bons moments au volant de nos machines.

Au mois de mai, nous avons reçu une horde de petits véhicules 4X4, appelée Vitaramania. De nombreuses régions françaises étaient représentées par leurs pilotes. L'organisation a été mise en œuvre par un membre du club : merci Philippe pour cette réussite !

Les participants sont repartis très satisfaits de leur périple de ces deux jours.

Au mois de juin, nous avons participé à la fête des associations. Celle-ci s'est bien passée. Nous avons été agréablement surpris par l'intérêt de certains habitants de Saint Thomas qui ont porté, grâce à ce parcours, un autre regard sur notre village. Merci à quelques membres du comité des fêtes qui, eux aussi, ont apprécié le « Tout Terrain ».

Notre sortie traditionnelle de fin juillet, malgré quelques restrictions, s'est également bien déroulée. Merci Arnaud, la balade dans la campagne fut une belle réussite.

Petit rappel à Monsieur le Maire et ses conseillers, je vous le demande dans l'urgence, un local pour y déposer nos petites « n'affaires » !! Merci d'avance.

Nous essayons toujours de soigner notre accueil, notre disponibilité et surtout notre état d'esprit, qui font de notre activité une réussite.

Merci à toutes et tous, Monsieur le Maire et son conseil municipal pour la subvention, et l'acceptation de notre pratique au sein de notre belle commune.

Les membres du club et moi-même vous souhaitons surtout la bonne humeur, une excellente santé et nos meilleurs vœux pour 2025.



Le Président Yannick Lataste



# TENNIS CLUB SAINT THOMAS-MIRAMBEAU

Le tennis club Saint Thomas de Conac - Mirambeau compte 70 licenciés. Plusieurs manifestations ont eu lieu tout au long de l'année écoulée : tournois interclub, manifestations enfants, spéciales filles, et... Des cours enfants (à partir de 3 ans) ont été proposés ainsi que des cours adultes se tenant au gymnase de Mirambeau et sur les

terrains de St Thomas et Mirambeau suivant la météo.

Cette année des lotos, concours de boules et autres manifestations auront lieu afin de pouvoir proposer de nouvelles activités et investir dans du matériel. Nous avons aussi besoin de cet argent afin d'assurer la pérennité du club.

En ce début d'année le club se maintient avec toujours le même nombre de licenciés et les cours adultes et enfants se répartissent du lundi au samedi. L'assemblée générale se tiendra prochainement et vous êtes cordialement invités à y participer.

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'enseignante tennis Florence MOPPERT qui accompagne chacun des licenciés au mieux ainsi que les membres actifs qui s'investissent. Merci également aux communes et au SICM qui mettent tout en œuvre pour que ce club continue d'exister.

N'hésitez pas à rejoindre notre Facebook : « tennis club st Thomas-Mirambeau » pour vous tenir informé de notre actualité !

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année... Sportivement vôtre.



Pour le bureau,  
Le président : Stéphane Bouteiller

## ACCA DE ST THOMAS DE CÔNAC

**Bilan de chasse 2024** 32 sangliers, 25 chevreuils ont été régulés sur la commune.

Au niveau du marais, 440 ragondins ont été tués par les chasseurs à la demande de la F-R-E-D-O-N pour la destruction des nuisibles hors période de chasse.

L'Association se réjouit d'accueillir une nouvelle sociétaire sur la commune.

Un contrat de trois ans a été reconduit pour la réintroduction de faisans Manchourie avec la F-D-C 17. Les Comptes de L'A.C.C.A. sont positifs malgré les pénalités dûs aux dégâts de gros gibiers et l'achat des bracelets. A savoir qu'un bracelet pour un sanglier coûte 35 €. On peut remercier les agriculteurs de St Thomas pour leurs dons très importants.

Un grand merci à : Vincent Delage, Frédéric Joubert, Tony Courpron, Vincent Morandière, Laurent Violleau, Franck Chère, Vincent Chère, SA domaine de la ville, Fabrice Lataste, Marie-Christine Perdriaud. En espérant que la liste s'allonge la saison prochaine.



**Animations de L'A.C.C.A. de Septembre 2024 à Mars 2025 :**

- Battues aux renards : 5 Octobre, 23 Novembre, 14 Décembre, 2 Février, 16 Février. Nous invitons les chasseurs de petits gibiers à participer.
- Chasse à courre aux chevreuils : 2 Novembre
- Chasse à courre aux lièvres : 30 Mars
- Chasse à courre aux sangliers : 31 Mars

L'A.C.C.A. remercie le conseil municipal de St Thomas de Conac pour sa généreuse subvention. Un local pour L'A.C.C.A. serai toujours le bienvenu !

L'Association avec toute son équipe vous souhaite de bonnes Fêtes de fin d'années et vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.

Le président Dominique Perdriaud

# ASSOCIATION L'EVENTAIL

Reprenant la succession de l'ancienne équipe, un nouveau bureau à été constitué lors de l'Assemblée générale annuelle du 30 octobre 2024.

Il est désormais composé de :

- Sylvie SANTERRE Présidente
- Josiane REAU Vice-présidente
- Chantal HONET Trésorière
- Jean Claude AUDEBERT Secrétaire



Lors de cette assemblée, Madame Evelyne LEBON et Monsieur Ferdinand LEBON, à l'origine de cette association, ont été honorés et nommés Présidente et Président d'honneur.

Les adhérents, à ce jour au nombre de 30, sont tous très concernés afin de donner un nouvel élan positif à cette association.

L'Eventail vous accueille dans un esprit d'entraide, de partage des savoir-faire, de détente et de bienveillance.

Différentes activités sont proposées :

- Atelier d'aquarelle et autres techniques picturales, le lundi de 14h30 à 17h30, avec Marie-Hélène LORIAUD pour nous accompagner.
- Atelier de « fil en aiguille » le mardi de 14h30 à 17h30 si vous avez envie de coudre, tricoter, broder, crocheter, etc.
- Atelier d'enluminure le mercredi de 14h30 à 17h30.
- Atelier informatique deux fois par mois le jeudi matin de 9H à 12H.
- Marche dans notre belle campagne le jeudi après-midi. A ce sujet nous lançons un appel pour trouver notre leader.

Toutes les activités ont lieu dans la salle des associations du premier étage mise à disposition par la mairie. Elle est accessible par l'escalier extérieur de la mairie.

Tout au long de l'année 2024 nous avons participé et exposé durant différentes manifestations de Saint Thomas de Côtac et des villes environnantes.



Fête du village

De nombreux projets et manifestations nous attendent pour 2025.

Si vous souhaitez plus de renseignements, ou si vous êtes intéressés par une ou plusieurs activités, n'hésitez pas à nous rejoindre : soit un après-midi lors de l'un de nos ateliers, soit via la boîte mail de l'Association :

[eventail.saint.thomas@gmail.com](mailto:eventail.saint.thomas@gmail.com)

Fête des Vendanges



La cotisation annuelle est de 15 euros par personne et 25 euros pour deux membres de la même famille.

**Tous les adhérents de l'Eventail vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année à venir et espèrent vous rencontrer très prochainement**

# FÊTES ET CULTURE EN SAINTONGE



Cette année notre association a continué allègrement ses expériences théâtrales tout en s'enrichissant de quelques nouveaux membres.

Nous avons présenté les 03 et 04 Février deux pièces d'auteur, les « Visiteurs du Square » de Martinez et « Faut prendre la vie du bon côté » de J. Dubois avec toujours autant de succès à la vue du nombre de spectateurs.

Dans le cadre d'une émission sur la ruralité des petits villages du département, « Itinéraire Bis », un journaliste de France 3 Nouvelle Aquitaine et son équipe a voulu mettre en lumière notre association en nous filmant pendant notre répétition du 13 Mars.

Pour pouvoir jouer à l'extérieur, nous avons repris quelques saynètes issues des derniers spectacles en formule duo ou trio. Nous avons débuté le 04/05 avec une séance à la Déchanderie à Saint-Sorlin à l'occasion de l'anniversaire d'une centenaire.

A l'invitation du comité des fêtes de St Thomas, nous avons participé à la fête du village le 16/06 et avons réitéré avec entrain le samedi 22/06 à Soubran.

Pour clôturer la saison 2024, nous sommes allés jouer à Mirambeau le 19 Octobre pour leur soirée cabaret.

Pour 2025, nous vous préparons un nouveau spectacle qui sera une pièce d'auteur, une comédie policière haute en couleurs.

Forte de sa vingtaine de membres et toujours en quête de nouvelles recrues, l'association Fêtes et Culture en Saintonge vous présente ses meilleurs vœux pour 2025 !

Joëlle Craon – Présidente  
de FCS – 06 74 76 50 85



## Recensement de la population



Le recensement permet d'adapter les services publics, de mieux planifier les projets et d'obtenir des financements adaptés. C'est une obligation légale et un geste citoyen essentiel pour notre village.

Un agent recenseur passera chez vous ou vous pourrez répondre en ligne.

Merci pour votre participation !

**Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT**  
à la mairie du domicile

Une attestation vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

# MEMO TRI EN HAUTE-SAINTONGE



**À TRIER EMBALLAGES**

TOUS LES PAPIERS

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUS LES PETITS EMBALLAGES EN CARTON

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL Y COMPRIS LES DOSETTES

BIEN VIDÉS, NON LAVÉS, NON EMPILÉS  
APLATIR LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE SUR LE SENS DE LA LONGUEUR

**À TRIER VERRE**

EMBALLAGES EN VERRE BOUTEILLES, POT, BOCAUX ET FLAÇONS EN VERRE

BIEN VIDÉS, NON LAVÉS, PAS DE VAISSELLE

**À TRIER TEXTILES**

VÊTEMENTS, CHAUSSURES PAR PAIRE ET LACETS LIÉS, LINGE, MAROQUINERIE (MIS DANS UN SAC)

**À JETER ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES**

DÉCHETS D'HYGIÈNE, TISSUS ET VAISSELLE CASSÉE

**À COMPOSTER COMPOSTAGE BIODÉCHETS**

RESTES DE PRÉPARATION DE REPAS, RESTES DE REPAS, SACHETS DE THÉ/FILTRES À CAFÉ ET VÉGÉTAUX EN PETITE QUANTITÉ

Ajoutez 50% de matières sèches (broyat de végétaux) pour un bon compost

**LOI AGECC : INTERDICTION DE JETER LES BIODÉCHETS DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JAN. 2024**

**À TRIER DÉCHÈTERIES**  
Accès avec badge

BOIS, CARTONS, DÉCHETS VERTS, DÉBLAIS ET GRAVATS, ENCOMBRANTS, MÉTAUX, ÉLECTRONIQUES, MOBILIER, PILES, BATTERIES, DÉCHETS TOXIQUES ET JOUETS, COQUILLES D'HUITRES

UN DOUTE ? Retrouvez toutes les règles de tri en téléchargeant gratuitement l'appli mobile **NOTRE HAUTE-SAINTONGE**

CONTACT 05 46 48 78 34 service-om@haute-saintonge.org www.haute-saintonge.org

## A PARTIR DU 01 JANVIER 2025

En déchèterie, pour proposer le meilleur service, les conditions d'accès évoluent :

**x24**  
Passages par an



LA CARTE DE DÉCHÈTERIE EST OBLIGATOIRE

La dotation gratuite de **sacs transparents** pour les ordures ménagères résiduelles sera effective pour inciter au tri et permettre le contrôle du contenu

C'EST LA FIN DU SAC NOIR !



**TRANSPARENT**

SACS DE 30L POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS

